









Réseau québécois de Villes et Villages en sa

À lire dans cette édition

Mot de la mairesse	p.1
Réseau téléphonie	p.2
Mot de la directrice générale	p.3
Mot du conseil	p.3
Mot du conseil	p.4
Mot du coordonnateur	p.5
Défibrillateur	p.5
Fermières	p.5
Station plein-air	p.6
Agenda	p.6
Demander votre permis	p.7
Médaille de bronze	p.7
Bougeons à Saint-Pacôme	p.7
Bibliothèque	p.7

Journal Municipal • Volume 21, n° 08 • Juin 2016



Mot de la mairesse

Nous voilà rendus aux portes de la saison estivale. J'en profite pour souhaiter à tous les étudiants du primaire et de secondaire de belles et bonnes vacances. Je souhaite également à tous les enfants qui fréquenteront le

camp de jour ainsi qu'à l'équipe d'animation un été remplit d'activités enlevantes et de souvenirs mémorables.

Station plein air

Comme vous le savez, la Station plein air poursuit présentement sa campagne de financement. En contribuant au CLUB DES MILLES, vous participez activement à l'atteinte des objectifs pour la réouverture prévue à l'hiver 2016-2017. Nous sommes conscients que la Station est importante pour vous et est essentielle à notre dynamisme et notre rayonnement. Le travail et les efforts se poursuivent du côté du comité de relance pour être en mesure de livrer une station opérationnelle et sécuritaire. Pour information, contactez Réjean Pelletier, responsable.

Nouvelle directrice générale

Nous avons accueilli madame Christiane Lemire le 24 mai dernier au poste de directrice générale. Le conseil municipal et moi-même, en votre nom, lui souhaitons bienvenue et lui accordons toute notre appui et notre collaboration pour relever les défis qui incombent à ce poste. J'en profite également pour remercier les employés de leur dévouement et de leur bonne collaboration.

Implications citoyennes – Embellissement

Plusieurs citoyens ont accepté encore cette année de donner du temps pour l'entretien des espaces verts de la municipalité. Je les en remercie. Soyons comme beaucoup d'autres municipalités fiers de notre village. Si vous désirez donner de votre temps, n'hésitez pas à contacter Christian Dionne, conseiller municipal.

Prix Les Arts et la Ville

Nous avons reçu avec plaisir et grande fierté le prix AMÉNAGEMENT-Catégorie



Vendredi 24 juin

Terrain en face du bureau municipal

*à l'intérieur du centre municipal en cas de pluie

10 h Accueil de la population pour la fête citoyenne

11 h 30 Début du pique-nique *café, thé, jus et dessert seront servis

12 h 30 Début de la partie protocolaire

- Discours patriotique

- Accueil des nouveau-nés

- Accueil des nouveaux-arrivants

- Reconnaissance de l'implication bénévole

Terrain de soccer

*annulé en cas de pluie

15 h à 17 h Tournoi amical de soccer

Site près de la patinoire

*annulé en cas de pluie

18 h Kiosque de vente de hot-dogs et de bière Musique : apportez vos instruments

21 h Feu de joie

**Organisé en collaboration avec : Comité des loisirs de Saint-Pacôme







Votre conseil municipal



Nathalie Lévesque Mairesse



Christian Dionne Siège 1



Julie Mercier Siège 2



Johanne Dubé Siège 3



Siège vacant Siège 4



Éric Lavoie Siège 5



Nathalie Desroches Siège 6

Direction générale :

Mme Christianne Lemire, poste 203

Directrice générale adjointe :

Mme Manon Lévesque, poste 210

Agente de développement : Mme Yvonne Tremblay, poste 206

Directeur des travaux publics :

M. Jean-Pierre Lévesque, poste 204

population de moins de 20 000 habitants, pour NOTRE projet de réaménagement du Belvédère de la Croix, dans le cadre du 29° Colloque annuel de Les Arts et la ville tenu à Rimouski, le 2 juin dernier. Un prix pour l'engagement culturel, le prix Aménagement nous a été remis puisque le Belvédère de la Croix se distingue des autres par sa qualité esthétique, la réussite de son intégration au contexte environnant, son originalité, son travail multidisciplinaire, son intégration au Parcours Fil Rouge et son adéquation aux besoins et aux attentes du milieu. Un merci spécial à Christian Dionne, sans qui ce projet n'aurait pu voir le jour ainsi qu'aux employés municipaux pour leur bon travail. Une motion de félicitations a été adoptée par la MRC de Kamouraska. Pour en savoir plus, je vous invite à consulter la page 8 du présent journal.

Stratégie culturelle

Une stratégie culturelle a été adoptée par le conseil en mars dernier. Nous en sommes à la préparation d'un dépliant qui résumera cette stratégie et de ce document découlera un plan d'action qui déterminera les priorités à réaliser dès l'automne prochain. Vous serez invités au début du mois de septembre à sa présentation qui pour nous demeure une priorité. Nous profiterons de cette occasion pour dresser le bilan des réalisations accomplies à l'initiative de notre comité culture.

St-Jean-Baptiste - Fête citoyenne

Cette année, les activités de la St-Jean-Baptise prennent une tout autre forme. Tous les détails de cette grande fête sont à la page 1 de cette publication. Nous souhaitons sincèrement que vous soyez des nôtres.

Sur ce, je vous souhaite une belle saison d'été, des vacances à la hauteur de vos attentes, des moments remplis de petits bonheurs et de grandes joies. alledio.

Au plaisir de vous rencontrer!

Heures d'ouverture du bureau municipal pour l'été

Veuillez noter que le bureau municipal sera fermé aux dates suivantes :

- Fête nationale le 24 juin
- Fête du Canada le 1er juillet
- Du 31 juillet au 6 août 2016.

Les services techniques, voiries et aqueducs vont demeurer ouverts afin de continuer à répondre aux besoins de la population de Saint-Pacôme.

Autrement, le bureau municipal est ouvert aux heures habituelles. Du lundi au jeudi : 9h à 12h et 13h à 17h Vendredi: 9h à 12h

INFORMATIONS RELATIVES À L'ÉDIFICATION DU RÉSEAU DE TÉLÉPHONIE SANS FIL HAUTEMENT ÉVOLUÉ DE VIDÉOTRON

Nous avons recueilli les informations auprès de Vidéotron afin de mieux comprendre à quoi sert l'antenne installée dans la montagne. L'objectif global pour Vidéotron est de bâtir le réseau de télécommunications mobiles le plus rapide, le plus fiable et offrant des applications parmi les plus évoluées au meilleur prix.

Ce qui signifie que cet avantage technologique va permettre l'augmentation des vitesses de transmission des données et être prêt à la migration vers le 4G (Long Term Evolution – LTE Network) ouvrant la porte à des débits supérieurs allant jusqu'à 100 Mbps.

Il est à noter que cette extension de réseau devrait être disponible à partir de décembre 2016 et qu'un déploiement avec Rogers est aussi en développement.

Heures d'ouverture bureau municipal

Lundi au jeudi : 9 h à 12 h • 13 h à 17 h

Vendredi: 9 h à 12 h Tél · 418 852-2356 Téléc.: 418 852-2977

Courriel: info@st-pacome.ca Site web: www.st-pacome.ca

Prochaines séances du conseil

Mardi 5 juillet *Lundi 15 août Mardi 6 septembre Prochaine date de tombée

16 septembre

Parution

semaine du 25 septembre

*exceptionnellement la séance du mois d'août aura lieu un lundi

Mot de la directrice générale



En poste depuis le 24 mai dernier, j'ai été à même de constater le potentiel naturel et les qualités de notre milieu. Je tiens à remercier de nouveau l'équipe de travail et le conseil municipal pour l'accueil chaleureux et leur ouverture d'esprit face à mon arrivée. Je suis une personne optimiste qui priorise la communication, le respect et la

cohésion au sein des équipes de travail.

Afin de vous aider à comprendre ce que fait une directrice générale dans la municipalité voici un résumé de son rôle. Cet extrait a été présenté par Levery Droit-Affaires lors du congrès de l'association des directeurs municipaux du Québec et je vous le partage à titre informatif car la loi et bien des règles et documents complètent ce bref descriptif!

Pour commencer le secrétaire-trésorier est d'office directeur général. Le maire est responsable de l'administration politique et le directeur général de la gestion courante. Le directeur général planifie, organise, dirige et contrôle les activités de la municipalité, il est responsable de l'administration et agit sous l'autorité du conseil. Il assure les communications entre le conseil et les autres fonctionnaires et employés. Il examine les plaintes et les réclamations contre la municipalité et assiste aux séances du conseil. Il étudie les projets de règlements et fait rapport au conseil sur l'exécution des décisions.

Assurer la gestion de la municipalité n'est pas une tâche simple. Les enjeux sont complexes, les parties prenantes nombreuses et leurs intérêts souvent divergents. Les besoins des citoyens et des entreprises tendent à être de plus en plus coûteux, alors que les sources de financement municipales sont déficientes et intimement liées aux revenus fonciers. Le défi est donc de taille et dans un tel contexte nous travaillons en vue d'optimiser les procédures de travail et de financement.

Par ailleurs, je tiens à souligner que l'organisation municipale est vouée principalement au service et au bien-être de la population et nous disposons d'un site Web et d'une page Facebook bien alimentés que je vous invite à consulter.

En terminant, je vous invite à nous accompagner dans l'évolution de la municipalité ; votre participation est indispensable.

Je vous souhaite un bel été rempli de petits et grands bonheurs!

La directrice générale, Christiane Lemire

Mot du conseil



Il y a quelques mois, la Régie s'est dotée d'un « billet de courtoisie »; si votre bac n'a pas été vidé, ce carton se retrouvera sur votre couvercle pour en expliquer les motifs. Cette façon de procéder vise à vous renseigner adéquatement et à éviter qu'une situation similaire se reproduise.

Dans le même sens, la régie travaille à produire un nouveau guide sur les diverses

collectes et pratiques pour les matières résiduelles. Ce dépliant, qui résumera plusieurs dispositions prévues dans le règlement, pourra vous servir de référence en cas de questionnement.

Nous en profitons pour vous rappeler certaines mesures à adopter pour une collecte sécuritaire et appropriée :

- Prévoyez une distance de 18 pouces entre les bacs ou autres obstacles (arbre, clôture, voiture, etc.) afin d'éviter les bris. Il faut se rappeler que la levée des bacs se fait de façon mécanique.
- Pour diverses raisons, et en respect du règlement, les couvercles des bacs doivent être fermés au moment de la collecte.
 Entre autres, cette mesure a pour but d'éviter la dispersion des matières lors de vents forts ou au moment de ramasser le bac, réduit les chances de briser les bacs et assure un poids ou un volume en accord avec les normes permises.
- Pensez à écraser les contenants vides ou à défaire les boîtes pour optimiser l'espace disponible de votre bac de recyclage.
- Laissez votre bac sur le bord de la route s'il n'a pas été ramassé au moment prévu. En cas de bris mécanique ou d'accident, il est possible que la collecte se fasse dans les 24 heures suivantes.

Pour plus de renseignements, consultez le site de la Régie des matières résiduelles du Kamouraska-Ouest au

www.regiemunkamouest.ca. Vous y trouverez des renseignements utiles relatifs aux horaires, aux bonnes habitudes, à la tenue des réunions et autres.

Merci de votre collaboration et bon été!

Julie Mercier Conseillère, siège no 2



YVES LÉVESQUE Notaire

Garon, Lévesque, Gagnon, St-Pierre s.E.N.C. Notaires et conseillers juridiques Tél.: 418 852-2785
Fax: 418 852-1036
ylevesque@notarius.net
176A, boulevard Bégin, C.P. 368
Saint-Pacôme (Québec) GOL 3X0
www.pmeinter.com/kamouraska

Mot du conseil



Nouvelles estivales

Nous sommes à la saison des doux parfums floraux, des longues journées d'ensoleillement, du temps plus clément et de la nature qui s'éveille et se pare de douces teintes. L'été est à nos portes et je vous le souhaite beau et bon. Je vous souhaite de bonnes vacances, de profiter des activités extérieures et de faire le plein d'énergie.

Stratégie culturelle

La municipalité a adopté la stratégie culturelle rédigée et proposée par le Comité permanent de la culture, mandat confié à ce dernier. Le document, fruit d'une longue réflexion et de recherches, est une petite mine d'or d'informations en plus d'identifier des défis à relever, des mesures à prendre pour y arriver et une liste des initiatives réalisées, en cours de réalisation et futures. Je vous invite à en prendre connaissance à l'adresse suivante

http://www.st-pacome.ca/politique-mada/ ou à vous rendre au bureau municipal pour consultation sur place.

Club de lecture

Vous aimez lire et vous aimeriez partager vos impressions, vos découvertes, vos coups de cœur? Nous vous proposons la formation d'un club de lecture dès l'automne prochain. Les rencontres auront lieu au rythme déterminé par les lecteurs et les lectrices. Ces rencontres se veulent conviviales et une occasion de se réunir et d'échanger autour d'un café, d'un dessert, de fruits ou autres. Comme nous sommes à l'ère des communications mais aussi de l'isolement, voilà une bonne occasion de refaire contact.

Exposition temporaire

L'exposition temporaire au belvédère se renouvelle et pour 2016-2017, ce sont nos finissants du primaire qui sont à l'honneur. Visitez le belvédère et découvrez leur talent à exprimer la beauté et une vision privilégiée de leur village. Merci au corps professoral, à nos jeunes et à notre artiste Caroline Bolieu. Un moment de pur bonheur et de ravissement. Le dévoilement officiel a été fait le mardi 14 juin. Vous êtes conviés à visiter cette exposition et à voir la contribution de nos jeunes à l'embellissement et au rayonnement de notre village.

D'autres projets sont en développement... Pourquoi ne pas ajouter votre grain de sel et proposer vos propres idées de projet ou autres.

Votre présence est toujours appréciée aux réunions de votre Con-

seil qui ont lieu à tous les premiers mardis de chaque mois sauf en août prochain alors qu'elle se tiendra le lundi 15 août. Venez en grand nombre prendre le pouls de votre vie municipale.

N'hésitez pas à communiquer avec madame Yvonne Tremblay, notre agente de développement, pour obtenir de plus amples informations ou confirmer votre présence à la Fête citoyenne.

Bonne saison estivale et soyez prudents dans vos activités comme dans vos déplacements.

Johanne Dubé, Conseillère au siège n° 3

Eurochestries 2016



La municipalité de Saint-Pacôme aura de nouveau le plaisir d'accueillir le Festival des Eurochestries pour une 2^e année. Le mardi 16 août à 19h30, l'orchestre symphonique "Contrapunto" Mexique,

composé d'une cinquantaine de jeunes musiciens, présentera une performance à ne pas manquer. Les concerts sont généralement à contribution volontaire. Pour en savoir plus sur la programmation des concerts à venir au Kamouraska, cliquez sur le lien suivant : http://campmusical.com/festival-des-eurochestries-2016/

AVIS D'ÉLECTION PARTIELLE

Au poste de conseiller municipal au siège numéro 4 Jour du vote : dimanche 18 septembre 2016 Vote par anticipation : dimanche 11 septembre 2016 Date limite pour dépôt des candidatures : vendredi 19 août 2016 jusqu'à 16 h

Christiane Lemire, présidente d'élection

SÉANCES DU CONSEIL

Merci de bien vouloir prendre note que dû à l'espace limité dans la présente édition, la transcription des procès-verbaux des séances d'avril, de mai et de juin 2016 ne peuvent être publiés. Ils sont toutefois disponibles dans leur intégralité sur le site Internet de la municipalité à www.st-pacome.ca/proces-verbaux Merci de votre compréhension et pour toutes questions, n'hésitez pas à nous contacter au 418 852-2356.

MERCI, C'EST GRÂCE À VOUS!

Être membre c'est aussi contribuer à des milliers de projets



Mot du coordonnateur en loisir intermunicipal



Bonjour,

Comme vous le savez tous, je suis entré en poste le 2 mai dernier. Je suis encore en apprentissage et en préparation pour les activités estivales. Alors, qui dit activités estivales, dit terrain de jeux. Je peux vous dire que le terrain de jeux avance très bien. Gaïa et son équipe d'animatrices vous attendent et nous ont concocté une panoplie d'activités et de sorties qui devraient plaire à chacun de vos enfants.

À titre informatif, nous prenons encore des inscriptions pour le terrain de jeux de Saint-Pacôme, contactez moi au 418-852-2356 postes 202 pour plus d'informations.

De plus, la saison de soccer est bien lancée et nous avons un engouement très intéressant autour du soccer à Saint-Pacôme. Ce sport en évolution n'a pas fini de faire de nouveaux adeptes.

Je suis toujours disponible à répondre à vos questions ou interrogations. Si vous avez des idées d'activités que nous pourrions réaliser ensemble pour diversifier votre municipalité, n'hésitez pas, ma porte est toujours ouverte ou sinon ma ligne est toujours branchée (418-852-2356 poste 202) chaque mardi lorsque je suis à Saint-Pacôme.

Pierre-Émile

Défibrillateur



En mai dernier, plusieurs organismes de Saint-Pacôme en collaboration avec la municipalité, se sont dotés d'un défibrillateur cardiaque de marque LIFEPAK CR Plus.

Disponible au centre municipal, il sera accessible en tout temps. Les représentants des différents comités auront reçu une formation afin de les initier au bon fonctionnement de l'appareil.

En plus de la municipalité, nous tenons à remercier et à souligner la participation financière des organismes suivants:

- -Comité de développement de Saint-Pacôme 300\$
- -Garde paroissiale 300\$
- -Chevaliers de Colomb 200\$
- -Âge d'or 100\$
- -Cercle de Fermières 100\$
- -Club Optimiste 50\$

Des nouvelles des Fermières!





Les membres du Cercle de Fermières Saint-Pacôme ont participé au Relais pour la vie en offrant une catalogne tissée avec des chandails portés par les participants. Des billets de tirage ont été offerts aux participants et aux personnes présentes le 4 juin dernier.

Nous tenons à souligner l'excellent travail de madame Micheline Grégoire qui s'est méritée le 3° prix dans la classe fantaisie pour un superbe centre de table, crochet à la fourche, lors du Congrès régional de mai 2016 à Cabano. Félicitations! De plus, Jessie Michaud, une jeune de chez nous qui a participé à l'artisanat jeunesse en fabriquant un signet avec la technique du Bargello sur canevas de toile, verra sa pièce représentée notre Cercle et notre Fédération au Congrès provincial qui se tiendra à Rivière-du Loup les 8, 9 et 10 juillet prochain. Un événement à ne pas manquer et qui se tiendra tout près de chez nous.

Nous désirons remercier toutes les artisanes qui ont participé à l'exposition locale du 8 juin dernier. Ce fut un grand succès et toutes les personnes qui ont eu la chance de la visiter, ont été émerveillées par les pièces extraordinaires qui leur furent présentées.

Le local demeurera ouvert durant la période estivale selon les disponibilités des responsables. Les ateliers reprendront en septembre.

Bonnes vacances à tous et toutes, profitez bien de la période estivale avec vos familles et vos amis.

Responsables du local : Jocelyne Pelletier : 418-852-2119 Marie Parent : 418-852-1697

La relance de la Station Plein air... Nous sommes dans le dernier droit

station plein air

Depuis deux ans, la réouverture de la Station plein air n'a jamais davantage à notre portée que maintenant. Rien n'est totalement gagné encore, mais les bonnes nouvelles se succèdent les unes après les autres. Si nous maintenons le cap sur nos objectifs de campagne, nous serons en mesure de débuter les travaux à l'automne et être enfin prêts pour le début de la prochaine saison. Ces bonnes nouvelles ont débuté avec l'annonce de l'engagement du Gouvernement provincial pour une subvention de 312 406 \$, exactement la somme que nous leur demandions. Ce qu'on nous a dit lors de la conférence de presse est qu'il y avait pour ce programme des demandes à l'échelle de la province pour 450 millions de dollars et que le Gouvernement n'avait qu'une enveloppe de 50 millions à investir ... et nous en faisions partie!

L'autre bonne nouvelle, plus récente celle-là, est la confirmation des engagements financiers de nos trois présidents d'honneur. Le préfet, M. Yvon Soucy a annoncé la contribution financière de la MRC de Kamouraska au montant de 75 000\$. Cette subvention ne change en rien la contribution annuelle de 26 000\$ qui est octroyée, toujours par la MRC, pour le soutien aux équipements supra-locaux. M. Sylvain Gaudreau a pour sa part confirmé l'implication de Desjardins à la hauteur de 50 000\$, de ce montant 40 000\$ sont actuellement « attachés » et finalement M. Gilles Lortie propriétaire de l'Hôtel Universel de Rivière-du-Loup a con-

firmé l'injection de 25 000\$ dans notre projet, confirmant ainsi son attachement indéfectible au Village de Saint-Pacôme et à sa Côte des Chats comme il aime si bien le rappeler.

Nous nous sommes fixés un objectif de campagne de 450 000\$, cette somme sert bien entendu à fournir la part du milieu pour les travaux de modernisation, mais aussi à dégager un fonds de roulement afin de décoller sainement les opérations de la prochaine saison. Au moment d'écrire ces lignes, nous approchons des 300 000\$ d'engagements d'amassés dans le milieu. Les réponses favorables vont bon train tant pour les dons individuels que pour ceux des entreprises. Pour ce qui est de la campagne « Entreprises » nous espérons être en mesure de faire d'importantes annonces très bientôt.

Alors en conclusion, rien n'est gagné encore en ce moment, mais les choses vont bien. Le comité de relance travaille à pied d'œuvre et a toujours comme objectif de livrer au conseil d'administration de la Station Plein air et à la population régionale, un centre de ski modernisé, sécuritaire et en santé financière. Voilà la mission que le comité de relance s'était donnée il y plus de deux ans maintenant et que nous continuons à y travailler.

Ne nous laisser pas tomber, nous avons encore besoin de vous ! Sylvain Thiboutot - Président du comité de relance

AGENDA DES ACTIVITÉS À SAINT-PACÔME ÉTÉ-AUTOMNE

Juin 24 juin : Fête nationale (bureau municipal fermé)

24 juin : Fête citoyenne

24 juin : BBQ et feu de joie en soirée 26 juin : BBQ de la garde paroissiale

Juillet 1er juillet : Confédération (bureau municipal fermé)

5 juillet : séance du conseil municipal

6 juillet : 5 à 7 soulignant le 15^e anniversaire de l'Auberge Comme au premier jour

31 juillet au 6 août : Fermeture du bureau municipal

Août Lundi 15 août : séance du conseil municipal *

16 août : Eurochestries avec l'Orchestre symphonique « Contrapunto » du Mexique

20 août : Bougeons à Saint-Pacôme

Septembre 5 septembre : Fête du travail (bureau municipal fermé)

6 septembre : séance du conseil

25 septembre : Brunch annuel de l'Association des personnes handicapées

Octobre 1er octobre : 15e Gala du roman policier

4 octobre : séance du conseil

10 octobre : Action de grâce (bureau municipal fermé)
*exceptionnellement la séance du mois d'août aura lieu un lundi



Cinéma numérique



SAINT-PACÔME

Représentation tous les jours à , 19H30

Demander votre permis avant de commander vos matériaux

RÈGLEMENT # 296 SUR LES PLANS D'IMPLANTATION ET D'INTÉGRATION ARCHITECTURALE (PIIA) AUX RÉSIDENTS VISÉS PAR CE RÈGLEMENT

Un PIIA est mis en place à Saint-Pacôme depuis 2001. Ce règlement encadre les travaux de construction et de rénovation dans certains secteurs afin de conserver la valeur patrimoniale du milieu. Certaines conditions s'appliquent quant aux travaux à exécuter et les matériaux choisis. Depuis avril 2016, le périmètre a été agrandi.

Les propriétés visées sont les suivantes :

- Le boulevard Bégin côté pair, à partir du numéro civique 126 jusqu'au numéro 316 inclusivement et du côté impair, du 131 jusqu'au 285 inclusivement;
- La rue Galarneau au complet;
- La rue Caron côté pair, du 10 au 24 inclusivement et du côté impair, du 7 au 21 inclusivement;
- La rue du Faubourg au complet;
- La rue St-Pierre au complet;
- La Côte Norbert au complet (jusqu'à la limite de la municipalité de Mont-Carmel);
- La rue William côté pair, du 10 au 16 inclusivement et du côté impair, du 11 au 23 inclusivement;
- La rue Saint-Luc côté pair, du 10 au 16 inclusivement et du côté impair, du 11 au 19 inclusivement;
- La rue Loranger au complet;
- La rue du Moulin au complet.

Tous les propriétaires qui possèdent une propriété dans la zone du PIIA doivent demander leur permis de rénovation AVANT de commander les matériaux (ex : portes, fenêtres, revêtements de murs et toiture, etc). Sinon, il y a un risque que ces matériaux soient refusés. Personne ne le souhaite, mais ça reste possible! Afin d'éviter les tracas ou de retarder les travaux, demandez votre permis à l'avance (au moins un mois). Le PIIA permet de réaliser des travaux qui mettent en valeur le caractère traditionnel de nos maisons, et de maintenir la beauté de notre village, un des 37 plus beaux du Québec!

MERCI à l'avance de votre collaboration ! Hélène Lévesque

Inspectrice en bâtiment et en environnement Jeanne MaguireVVAP - Agente de développement culturel

Médaille de bronze

Le 27 mai dernier, lors de la tenue du rassemblement des 50 ans et plus à Trois-Pistoles, l'équipe des « Fabuleuses » de Saint-Pacôme a remporté la médaille de bronze lors de la compétition de cerceaux chaises. Lors de cette épreuve, les 6 coéquipiers devaient lancer un cerceau sur une distance de 15 pieds afin que celui-ci pénètre dans une patte de chaise. Mentionnons que l'équipe a bien performé tout au long des jeux. Les "Fabuleuses" ont également participé au jeu de pétanque et au jeu de baseball poche.

Bougeons à Saint-Pacôme

Le Comité de développement de Saint-Pacôme, en collaboration avec la Caisse Desjardins de l'Anse de La Pocatière, organise le 20 août prochain la journée "Bougeons à St-Pacôme".

Cette journée remplie d'activités sportives, de retrouvailles et de plaisirs est organisée afin de remettre une partie des profits à la relance de la Station Plein Air, alors qu'une autre partie servira au fonctionnement annuel du Comité de développement. Tout au long de la journée, il y aura du volley-ball, de la pétanque, un tournoi de hockey-balle, une course de boite à savon, un spectacle de marionnettes, du vélo de route, etc. Un 4 à 6 se déroulera sur le site de la Station plein air et sera suivi autour de 18 h d'un méchoui au porc au coût de 20\$. La journée se terminera par un spectacle-bénéfice à 20 h au pied des pentes de ski alors qu'il mettra en vedette Yanick Lavoie. Pour information, contactez Réjean Pelletier, président et responsable de l'activité.

LA GARDE
PAROISSIALE DE ST-PACÔME
ORGANISE UN B.B.Q.
dimanche le 26 juin 2016 à 17h30
au centre municipal de Saint-Pacôme,

• livraison possible •

tirage de prix de participation,

les billets sont en vente auprès des membres au coût de 13\$

Bibliothèque municipale



Avec l'été qui arrive, l'horaire d'été de la bibliothèque entrera en vigueur. Elle sera ouverte uniquement les mardis soir dès le 28 juin de 18h30 à 20h30. L'horaire régulier reprendra après la fête du Travail en septembre.

De plus, le Réseau biblio nous a informés lors de l'assemblée générale de mai que les cartes de prêt et les pochettes transparentes ne seront plus ajoutées à l'intérieur des livres. En effet, ils étaient le dernier au Québec à encore utiliser cette pratique. La bibliothèque de Saint-Pacôme ira dans le même sens, lorsque notre provision de cartes et de pochettes sera écoulée. Nous utiliserons alors les mêmes feuilles de date qui sont apposées à l'intérieur des revues.

Finalement, nous vous invitons à profiter des expositions de livres qui sont en cours pour tout l'été sur différents thèmes : aménagement paysager, les arbres et l'écologie.

Bon été à tous et bonne lecture!

Les Arts et la Ville et Télé-Québec présentent le

PRIX AMÉNAGEMENT 2016

Population de moins de 20 000 habitants

Lauréate

MUNICIPALITÉ DE SAINT-PACÔME

Projet: Mise en valeur du belvédère de la Croix

Concepteurs

Christian Dionne, architecte à la retraite et conseiller municipal; Marie-Bernard Pasquier, architecte paysagiste; Édith Ouellet, conceptrice en aménagement paysager.







Photos: Ville de Saint-Pacôme

La mise en valeur du belvédère de la Croix est au cœur de la démarche de valorisation du patrimoine paysager, culturel et historique de Saint-Pacôme et s'inscrit dans le cadre du Plan de développement 2015-2020 de la municipalité. Le réaménagement de ce site unique et réputé comprend l'installation, sous des abris de bois à l'aspect épuré, de panneaux d'interprétation du paysage kamouraskois que le belvédère permet d'admirer ainsi que la présentation d'expositions temporaires. L'an dernier par exemple, le belvédère a accueilli une exposition de photographies sur Saint-Pacôme, prises par des photographes amateurs et professionnels, autour des thèmes du paysage, de la terre, de la société et de l'eau. L'ajout d'éléments d'interprétation et l'exposition d'œuvres d'art ou d'objets liés au site naturel du belvédère répondent à une préoccupation pédagogique qui pourra profiter à l'ensemble des citoyens de la région ainsi qu'aux visiteurs.

L'intégration de plantes indigènes et allogènes bien adaptées au site, ainsi que l'utilisation de la pierre pour l'érection de murets évoquant les digues de roches autrefois très présentes dans les champs, contribuent à l'harmonie du site avec le paysage environnant. L'aménagement de trottoirs de bois rend le site accessible à tous. De plus, l'ajout de mobilier favorise la détente et les piqueniques. Ce réaménagement a permis de stimuler le milieu et d'en faire un levier pour d'autres initiatives, par exemple la citation du belvédère afin d'en faire une zone protégée et d'en assurer la sauvegarde, ainsi que différents projets de nature culturelle, touristique ou récréotouristique. De plus, grâce à l'application mobile BaladoDécouverte, le site du belvédère de la Croix est intégré au circuit FIL ROUGE que l'on retrouve dans les municipalités de Saint-Pacôme et de Rivière-Ouelle.

Le jury apprécie la réhabilitation de cet espace existant dans le but de célébrer le patrimoine et le paysage et d'en faire un lieu d'interprétation et d'exposition. Le jury tient à souligner la sobriété et la qualité de l'aménagement. L'utilisation de différents matériaux a permis de créer un espace texturé qui s'harmonise bien avec le paysage et qui facilite la circulation des visiteurs.





Épicerie Royer

Épicerie licenciée 191, boulevard Bégin Saint-Pacôme (Québec) G0L 3X0

Tél: 418 852-2710

Heures d'ouverture : Lundi au samedi : 8 h à 21 h Dimanche : 10 h à 21 h Commande téléphonique et livraison à domicile.